



IWUY

Canton de Cambrai-Est

**AMELIORATION DU CADRE DE VIE
PROGRAMME D'ETUDE**

JANVIER 1990



PRESENTATION

La commune d'Iwuy est située entre Cambrai et Valenciennes à proximité de l'autoroute A2 à laquelle elle est reliée par l'échangeur d'Hordain, installé à moins de 2 km du centre.

Le territoire communal est bordé au Nord-Ouest par le Canal de l'Escaut.

L'espace bâti s'est développé le long de l'axe Nord-Sud formé par la Nationale 30. Il est enserré entre la limite communale ouest et la voie de chemin de fer à l'est.

A la densité des espaces urbains nés du développement de l'industrialisation au XIXème siècle s'opposent de vastes zones végétales traversées de ruisseaux et ponctuées d'étangs.

La commune présente donc les atouts d'une "ville à la campagne".

Le projet d'amélioration du cadre de vie visera à développer ce caractère à partir d'une intervention sur huit secteurs :

- le centre communal
- la Nationale 30
- le cours d'eau Des Fontaines
- le site des Petits bois
- le parc du Bicentenaire
- le cimetière et ses abords
- les abords du blockhaus
- les promenades

Afin de faire participer la population au projet municipal, une exposition de l'étude accompagnée d'une présentation publique est prévue.

Part ailleurs, des ateliers portant sur l'architecture l'urbanisme et le paysage pourront être animés par l'"Ecole des Passemurailles" du C.A.U.E. à la demande des enseignants.

LE CENTRE COMMUNAL

Traversé par la nationale 30 et organisé autour de la place de la République et de la place Gustave Frasnoy, le centre communal est aujourd'hui mal identifié en raison de l'éclatement dans la commune des différents équipements, services et commerces et en raison du traitement routier des espaces publics.



Plusieurs projets actuellement en cours fournissent l'occasion d'une restructuration complète du centre :

- les nécessaires travaux à entreprendre sur l'église qui subit de graves désordres dus à sa construction au XVIII^e siècle sur un terre artificiel.
- la réhabilitation de la "Maison Fiévet" qui pourrait accueillir un mini-musée, les associations socio-culturelles et les consultations de nourrissons...

Un vaste jardin qui entoure la maison et borde les places, doit lui aussi, faire l'objet d'un réaménagement qui l'ouvre davantage au public.



Un Avant-Projet-Sommaire chiffré permettra à la Municipalité de saisir les opportunités qui se présenteront et de réaliser petit à petit un centre communal véritablement convivial et attractif.

LA NATIONALE 30

La Nationale 30 traverse la commune selon un axe nord-sud autour duquel s'organise l'ensemble des voies et un certain nombre d'équipements (en particulier, la mairie).

C'est la première image que la commune donne d'elle-même. Aussi son aménagement doit-il être extrêmement soigné.

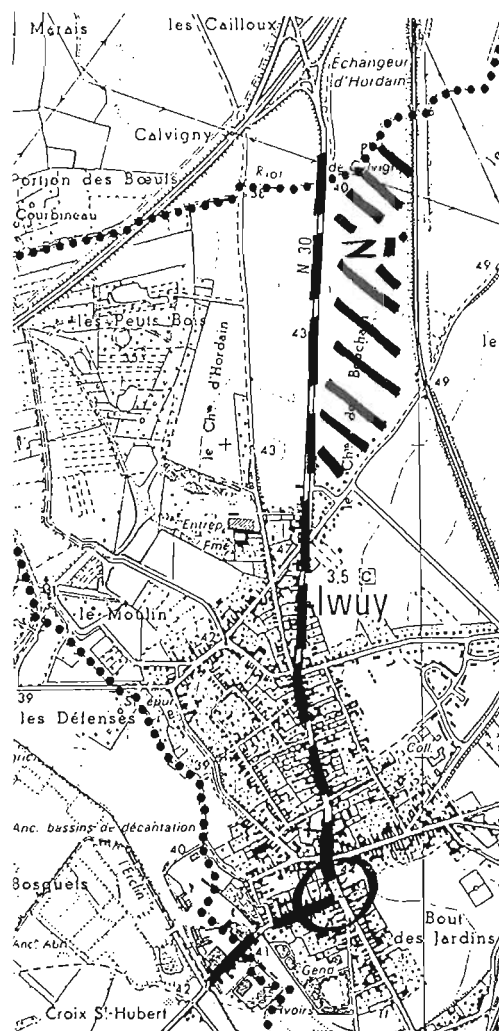
Actuellement, le traitement routier de la Nationale incite à la vitesse et pose certains problèmes de sécurité (en particulier à l'intersection avec la départementale 118).

Le paysagement de cet axe devrait rendre l'espace plus compatible avec l'ensemble de ses fonctions sans oublier son rôle de voie de communication et d'échange à l'intérieur de la commune.

Par ailleurs, la Municipalité monte un projet de zone industrielle au nord de la commune sur un terrain compris entre la nationale et la voie de chemin de fer. Un rond-point sera réalisé prochainement pour desservir la zone. Cette implantation constitue une opportunité pour créer une véritable porte végétale à l'entrée de la commune en venant de l'autoroute.

Une esquisse sur l'ensemble de la nationale permettra à la Municipalité de juger de la globalité d'un aménagement qui est actuellement prévu pour 1993.

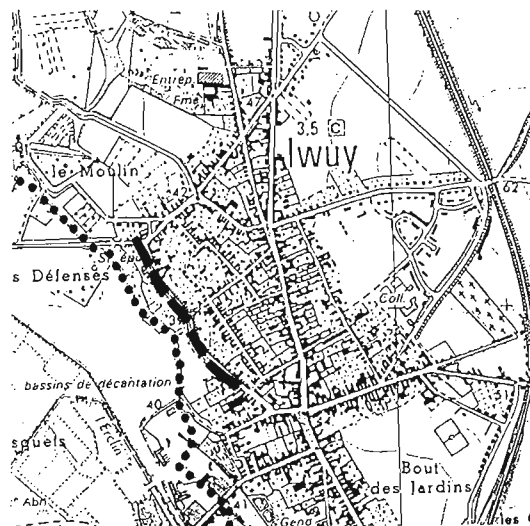
Un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur les abords de la future zone industrielle et sur le rond-point permettra de commencer rapidement les travaux. L'étude se fera en étroite collaboration avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement.



LE COURS D'EAU DES FONTAINES

Le cours d'eau Des Fontaines longe les rues Jean Jaurès et Hoche avant de traverser le site du moulin et de se jeter dans le canal de l'Escaut.

Il crée une promenade agréable qu'accompagnent quelques vieux peupliers d'Italie à remplacer.



Un Avant-Projet-Sommaire chiffré portant sur l'aménagement des berges, la recherche d'un mobilier urbain compatible avec le lieu et portant d'une façon plus générale sur la valorisation du site s'impose compte tenu de la situation urbaine du cours d'eau.

LE SITE DES PETITS BOIS

Il y a quelques années, la Municipalité a acheté un parc planté d'arbres centenaires, orné d'un pavillon de chasse et agrémenté d'un puits artésien et de plusieurs étangs.

Le parc est aujourd'hui ouvert au public et attire nombre de promeneurs et de pêcheurs.

Cependant le pavillon de chasse, riche témoignage historique et architectural, menace ruine et devient dangereux pour les visiteurs du parc.

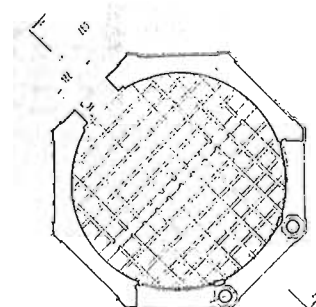
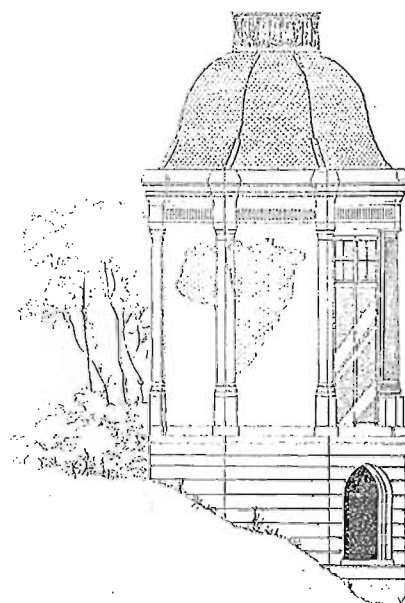
Aussi une étude qui permette la comparaison entre plusieurs solutions doit-elle être rapidement entreprise :

- la restauration du pavillon à l'identique. Cette solution suppose qu'on trouve un usage au bâtiment qui lui assure sa pérennité et que l'on cherche des financements extérieurs à la Commune qui ne pourrait pas supporter seule le coût des travaux.
- la restauration du pavillon à la façon d'une ruine romantique.
- la destruction du pavillon et la construction d'une terrasse, lieu de repos et d'observation du parc.

Ces deux dernières solutions présentent l'avantage d'être moins coûteuses, de garder néanmoins le souvenir de la construction et de créer un événement paysager dans le parc.

Par ailleurs la fréquentation importante du site nécessite de repenser en partie son aménagement (les promenades, le mobilier urbain) l'entrée pourrait être plus accueillante et les aires de stationnement largement plantées.

L'urgence des travaux à réaliser sur le pavillon de chasse et l'atout que constitue le parc pour la commune justifient qu'un Avant-Projet-Sommaire chiffré soit réalisé sur ce site.



LE PARC DU BICENTENAIRE

Situé au centre d'un lotissement important et à proximité d'une école, le parc du Bicentenaire est actuellement constitué par une vaste aire engazonnée animée çà et là par quelques jeux d'enfants.

L'absence de plantations enlève toute intimité à l'espace, entraîne des nuisances pour les riverains et n'incite pas les habitants à la promenade.



La réalisation d'un véritable parc rendrait l'espace plus attractif et plus ouvert à l'ensemble de la population.

Une esquisse du futur parc, accompagnée d'un schéma de plantations, permettrait à la Municipalité d'entreprendre des plantations peu coûteuses avant de réaliser complètement l'aménagement définitif.

LE CIMETIERE ET SES ABORDS

Situé à l'ouest de la commune, à proximité de lotissements récents, le cimetière bénéficie d'un environnement agricole très agréable.

Cependant la dégradation de l'entrée du cimetière, de ses clôtures en ciment et l'alignement rigide des tombes détruisent tout le charme du paysage alentour.

La Municipalité se proposant dans les deux ans à venir d'étendre le cimetière jusqu'à la voie ferrée et compte tenu de la possibilité de récupérer une cinquantaine d'emplacements correspondant à des sépultures abandonnées, il paraît opportun d'entreprendre le paysagement du cimetière, de planter les allées, de créer des bosquets, de prévoir des aires de repos et d'organiser la zone d'extension comme un lieu qui puisse servir à la promenade avant d'être affecté à un usage funèbre.

La disponibilité rapide des terrains justifie qu'un Avant-Projet-Sommaire chiffré soit établi sur ce site.



LES ABORDS DU BLOCKHAUS

Un blockhaus est situé sur un terrain privé actuellement à vendre, de plus de trois hectares, à proximité de la gare et en limite de la zone urbanisée.

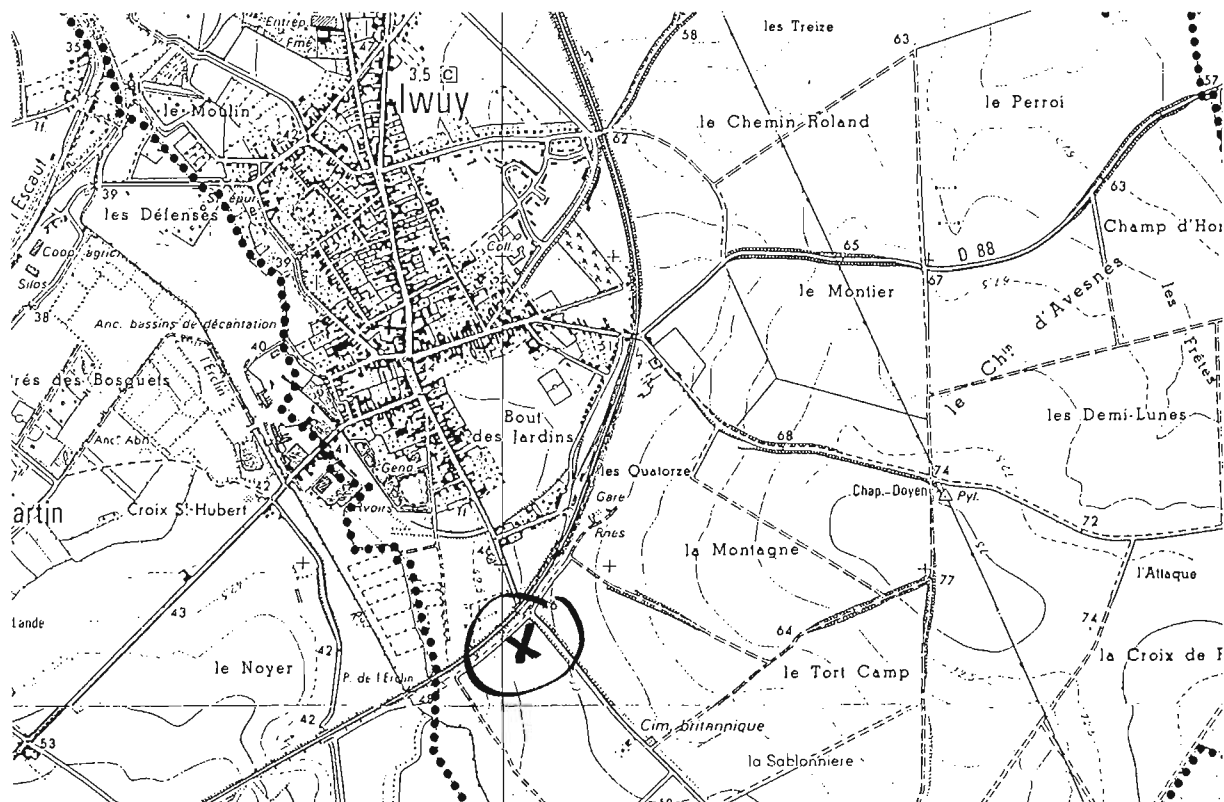


L'attraction que ce "terrain d'aventure" exerce sur les enfants inquiète la Municipalité qui considère le site comme dangereux.

La Municipalité s'interroge sur l'opportunité d'acheter le terrain pour l'aménager soit :

- en aire de repos pour les promeneurs afin d'accompagner les aménagements qui seront faits sur les chemins de randonnées
- en aire de ball-trap
- en terrain d'aventure pour les enfants

Une étude de faisabilité permettra à la Municipalité de juger de l'intérêt d'acheter et d'aménager le terrain.



LES PROMENADES

L'attraction qu'exerce le site des Petits Bois sur de nombreuses communes du Cambrésis, même éloignées, le passage de l'Escaut qui devra faire l'objet d'une mise en valeur touristique, la proximité de plusieurs communes engagées dans des opérations de valorisation du cadre de vie (Escaudoevres, Naves, Avesnes-les-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai...) incitent à préserver et à aménager des chemins de randonnées (piétons, chevaux, vélos tout terrain) dans la commune d'Iwuy et en liaison avec les communes voisines.

Un schéma définissant les circuits potentiels ainsi qu'un plan de mise en valeur des tronçons existants devront être élaborés.